

Crise des centres de tri

Les payeurs du système veulent faire partie de la solution

Montréal, le 17 mai 2018 — Dans la foulée de la demande de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de mettre en place un comité de travail afin de revoir le modèle d'affaires de la collecte sélective, Éco Entreprises Québec (ÉEQ) appuie cette initiative à la condition expresse que les entreprises qu'elle représente et qui financent le système soient autour de la table.

« Quand on verse plus de 150 millions de dollars par année pour payer un système, on devrait avoir une meilleure voix au chapitre. La crise que nous vivons actuellement en est l'illustration parfaite, et elle nous donne l'occasion de sortir de cette situation problématique », a déclaré Maryse Vermette, présidente-directrice générale de ÉEQ.

Rappelons que les 3400 entreprises qui génèrent des contenants, des emballages et des imprimés (CEI) sur le marché québécois financent le système de collecte sélective, incluant les contrats entre les municipalités et les centres de tri.

« Depuis longtemps, ÉEQ se fait le promoteur de la qualité de la matière et de l'optimisation du système pour trouver des débouchés locaux, dans une perspective d'économie circulaire. Les récents événements soulèvent d'importantes questions sur l'encadrement, sur l'injection ponctuelle de fonds sans garantie précise de qualité ni balises claires. Ne serait-il pas temps d'envisager un fonds d'urgence public pour pallier les événements pressants, mais surtout de régler la situation à long terme? », a conclu Mme Vermette.

À propos de Éco Entreprises Québec

ÉEQ est un organisme à but non lucratif privé représentant les entreprises qui mettent sur le marché québécois des contenants, des emballages et des imprimés dans leur responsabilité de financer les coûts des services municipaux de collecte sélective efficaces et performants.

À titre d'expert, ÉEQ optimise la chaîne de valeur de la collecte sélective et met en place des approches innovantes, dans une perspective de développement durable et d'économie circulaire.

— 30 —

Source :

Jacques A. Bouchard
Conseiller en communication
Éco Entreprises Québec
514 987-1491, poste 247
jbouchard@eeq.ca